

Témoins.

Revue trimestrielle du SNJ-CGT

Nouvelle série – N° 46 – Novembre – Décembre 2011 – Janvier 2012 – 2,30 €

Suppressions de postes à *France-Soir*,
aux *Échos*, à *la Tribune*, au *Parisien*,
dans les journaux du Midi, à RFI...

JOURNALISTE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION



Syndicat national des journalistes CGT

263, rue de Paris – Case 570 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 48 18 81 78. Télécopie 01 48 51 58 08.

E-mail : snj@cgt.fr – Site Internet : www.snj.cgt.fr

Journalistes intégrés... à la pub

Pour un publicitaire, qu'est-ce qu'une bonne rédaction ? Celle qui « s'implique ». Sur son site Internet, Amaury Médias, la régie publicitaire du groupe Amaury (*le Parisien*, *l'Équipe*, *France Football*...), vante ainsi une campagne de pub de juin dernier pour une marque de déodorant dans les pages de *l'Équipe* pendant le tournoi de Roland-Garros. Deux semaines durant, les lecteurs ont eu droit à une « rubrique "éphémère" en totale affinité avec les valeurs de la marque », présentant une « stat » avec un petit commentaire. De quoi assurer « une prise de parole originale et intégrée au contexte éditorial ». Cerise sur le gâteau : « Une implication de nos rédactions, synergie print/Web » et « une intégration innovante, mi-rédactionnel, mi-publicitaire ». Chez Amaury, l'imagination est au pouvoir.

Sujet sensible

Le 3 octobre dernier, France 2 diffusait un très bon numéro de l'émission « Un œil sur la planète », qui posait comme question : un État palestinien est-il possible ? Le contenu n'a visiblement pas plu au Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France) et à l'ambassade d'Israël à Paris. Huit cents mails de protestation sont arrivés chez le médiateur de France 2 en cinq jours, un texte d'insultes du Crif a circulé accusant la chaîne publique d'antisémitisme, et une contre-émission intitulée « Deux yeux sur la planète » a été visible sur le Web pendant plusieurs semaines avant d'être retirée. Les syndicats de journalistes, à commencer par le SNJ-CGT, ont immédiatement dénoncé cette ingérence et les pressions exercées sur les journalistes du magazine. La SDJ de France 2 a réclamé et obtenu le soutien du directeur de l'information et du président de France Télévisions. Ce dernier a reçu le Crif pendant une heure trente, puis l'ambassadeur d'Israël à Paris. Rendez-vous tendu pour le premier, plus policé pour le second. Sans suite juridique en tout cas.

Un ministre très occupé

Pour éviter de s'ennuyer, le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, distribue des breloques. Ainsi, Serge Dassault, son épouse et son groupe ont reçu les distinctions de Grand Donateur et de Grand Mécène « pour leur contribution exceptionnelle à la vie culturelle de la France et à son rayonnement ». Comme il se doit, *le Figaro* a rendu compte, en des termes élogieux, de ce moment historique. Ancien maire de Corbeil, Serge Dassault avait, en 2007, licencié onze professeurs vacataires, le tiers de l'effectif du conservatoire municipal de musique. Un détail qui ne devait pas figurer sur les fiches du ministre. On comprend que, occupé comme il est, Frédéric Mitterrand n'ait pas trouvé le temps de se pencher sur les dossiers *France-Soir*, *Paru-Vendu*, *Sipa Press* et bien d'autres.

Témoins

Revue trimestrielle
du Syndicat national
des journalistes CGT

Responsable de la publication :
Emmanuel Vire.

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Dominique Candille,
Franck Carlelet, Martine Chevalet,
Katty Cohen, Michel Diard, Ludovic Finez,
Alain Goguet, Jean-François Joussetin,
Patrick Kamenka, Jean Tortrat,
Alain Vernon.

Photos : Claude Candille, Alain Panic,
Thomas, Ribolowski Bernard Rondeau.

Dessin : Babouze.

Révision : Francis Ambrois.

Secrétaire de rédaction :
Jean-Gérard Cailleaux.

Rédaction graphique :
Bernard Rougeot.

Assistante : Nadia Amalou.

Impression : Allages (01 41 98 37 97)

Commission paritaire :
0911 S 06290. N° ISSN : 1281-1343

"REPORTER SANS FRONTIÈRES"
TEMPÈRE SES PROPOS.



EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Merci de bien vouloir transmettre le plus rapidement possible au syndicat – snj@cgt.fr ou 01 48 18 81 78 – tout changement d'adresse afin de tenir à jour nos fichiers et de vous envoyer au bon endroit *Témoins* ou tout autre document.

Témoins

Nouvelle série, n° 46 -
Novembre - Décembre 2011 - Janvier 2012

SOMMAIRE

HOMMAGE

Claude Candille, le témoin et le militant
..... 4

CONFÉRENCE NATIONALE

Le SNJ-CGT, une légitimité acquise au quotidien
..... 8

PQN

France-Soir, les deux pieds dans la Toile
..... 10

Le Parisien adopte le « journalisme assis »
..... 12

Les Échos et *la Tribune* : plans d'austérité dans la
presse économique
..... 13

PQR

L'Indépendant : quand *l'Indép'* se rebiffe
..... 14

Voix du Nord et *Nord Éclair* : neuf mois de
négociations et toujours pas d'accouchement
..... 15

AEF

Fusion RFI-France 24 : les rapports qui accusent
..... 16

MÉDIAS

Les Nouveaux Chiens de garde au cinéma
..... 17

INTERNATIONAL

Grèce : un quart des journalistes grecs ont perdu
leur emploi
..... 18

Turquie : libérez nos confrères turcs !
..... 19

VIE SYNDICALE

Fatigués, stressés, mais fiers malgré tout
..... 20

Carton rouge au racisme
..... 21

Les élections à ...
..... 21

DÉONTOLOGIE

L'indépendance des rédactions, un enjeu prioritaire
..... 22

PRÉCARITÉ

Misère des pigistes, pigistes de la misère
..... 23

Retrouvez d'autres articles sur notre site,
www.snj.cgt.fr, en complément de ce numéro
à la rubrique : Le syndicat / Publications /
Témoins / Témoins 46

Rebelles

Q

ue restera-t-il demain de la presse écrite payante ? Des titres, des quotidiens disparaissent ou sont en grand danger.

France-Soir, la Tribune mais aussi *les Échos, l'Indépendant de Perpignan, le Parisien* connaissent des coupes

claires drastiques dans leurs effectifs. Le secteur de l'audiovisuel n'est pas non plus à l'abri : suppressions de postes à France Télévisions et révision à la baisse des accords d'entreprise, suppressions de postes à RFI.

Que restera-t-il demain de la liberté d'information ? La police débarque dans les rédactions, fouille les bureaux, embarque carnets de notes et ordinateurs. Les journalistes sont sur écoute, leurs communications téléphoniques sont épluchées. S'agit-il de lutter contre le terrorisme qui menacerait État et citoyens ? Non : affaires de dopages, affaires Bettencourt ou de rétrocommissions, tout est prétexte à bafouer la protection des sources. Reportages bidonnés ou « sur commande », interventions plus ou moins subtiles des services de communication, des ministères, des actionnaires, on ne compte plus les ingérences, les pressions sur les rédactions. L'information est sous contrôle.

Ne laissons pas faire. 2012 offre de belles occasions de démontrer que les journalistes sont attachés à la liberté d'information et qu'ils veulent exercer leur métier en toute indépendance. En luttant pied à pied dans leurs rédactions pour défendre l'emploi, pour exiger des conditions de travail compatibles avec la recherche et la vérification de l'information. En luttant pour exiger des droits nouveaux, collectifs et individuels. Les rendez-vous électoraux seront l'occasion pour le SNJ-CGT d'interpeller les politiques une nouvelle fois sur la reconnaissance de l'équipe rédactionnelle, sur de nouvelles lois garantissant l'indépendance des rédactions face aux groupes industriels propriétaires des titres et des chaînes ou garantissant le respect du secret des sources. Les journalistes auront aussi, en cette année 2012, à choisir leurs représentants à la Commission de la carte. Dans ce contexte de précarisation et d'atteintes au pluralisme et au droit d'informer, voter sera un signal fort. Pour refuser le fatalisme de la crise, pour refuser de devenir des communicants, pour affirmer être de ceux « qui portent la plume dans la plaie » comme nous l'enseignait Albert Londres, bref, pour être des rebelles.

La rédaction de *Témoins*

Gilles Jacquier: mort d'un journaliste émérite

C'est en plein bouclage de ce numéro que nous avons eu la grande tristesse d'apprendre la mort en Syrie de Gilles Jacquier, en reportage pour « Envoyé spécial » (France 2). Décrit par le SNJ-CGT de France Télévisions comme « un reporter émérite de la chaîne, apprécié de tous ses confrères, toujours prêt à enquêter sur les terrains difficiles où le conduisait son métier », il avait notamment reçu le prix Bayeux des reporters de guerre en 2010. Gilles a trouvé la mort dans une attaque contre une manifestation organisée par des partisans du président syrien, au cours de laquelle plusieurs Syriens ont été tués. Gilles était présent avec d'autres confrères, dans le cadre d'une visite organisée par les autorités. La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a demandé à la Syrie des explications « sur les mesures de protection » prises lors de ce déplacement.



Hommage à Claude Candille

Claude Candille nous a quittés début octobre, à l'âge de 60 ans¹. Reporter photographe, il travaillait depuis plus de trente ans pour *la Vie ouvrière*, devenue *la Nouvelle Vie ouvrière* (NVO), le magazine de la CGT. Son sujet de prédilection, c'était le social, le monde du travail, de la lutte syndicale. Mais il se passionnait aussi pour la culture, le sport, l'international. Claude était par ailleurs un militant de longue date du SNJ-CGT, soucieux de la défense des précaires de la profession et de la place des photographes dans les rédactions

comme journalistes à part entière. Ce dossier² rend hommage au travail de photographe de Claude, à sa conception du métier, mais aussi au syndicaliste, qui a siégé pendant dix-huit ans à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP).

1. Lire aussi l'édito de Témoins n° 45.

2. Nous remercions Claire Moucharafieh, qui s'était occupée de la conception graphique de l'exposition présentée lors du 49^e congrès de la CGT "Un regard à l'ouvrage - 30 ans de photojournalisme à la Vie Ouvrière (1979-2009)", d'où viennent la majorité de ces photographies.



Sortie de
l'usine
Usinor, à
Longwy, le
2 juillet 1979.



Élevage de moutons de pré-salé à Morlay, en baie de Somme, 28 juin 1999.

Le témoin et le militant

[Claude] fut non seulement témoin mais aussi acteur, militant syndical, défenseur infatigable de la cause et des droits des pigistes et, dix-huit ans durant, représenta le SNJ-CGT à la Commission de la carte des journalistes. Sa conviction était qu'il n'y a pas de travail personnel qui ne s'inscrive dans un cadre collectif. Et que les photographes, qui sont aussi des journalistes, participent à égalité avec tout autre à l'écriture du journal.

[...]

De la pause des ouvrières chez Jil à Longwy à l'assemblée syndicale improvisée dans les vestiaires de la RATP, des conditions de travail dans la sidérurgie à celles des urgentistes à l'hôpital de Toulouse, de la grève chez Peugeot au travail à la Normed, Claude nous donne à voir ceux que l'on ne voit jamais, redonne dignité aux anonymes et nous lègue un patrimoine inestimable. D'autant plus important que ce travail, et Claude ne



manquait pas une occasion de nous le rappeler, est devenu aujourd'hui quasi impossible. La raréfaction dans *la Vie ouvrière* des images prises en entreprise en témoigne : elle est directe-

ment proportionnelle aux difficultés d'y pénétrer.

Extraits de l'article de Jean-François Jousse-
lin paru dans la Nouvelle Vie ouvrière du
21 octobre 2011.

Fonderie
d'Ugine
Acier en
Savoie.

TÉMOINS

N° 46 / NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2011 - JANVIER 2012



Le Guilvinec (29), pêche à la langoustine dans le golfe de Penmarch, à bord du *Philippe-Martine*, 6 juillet 1988.



Grenoble, CHU, service des urgences médicales et chirurgicales, 26 juillet 2008.

“Les photographes sont de vrais journalistes”

Quand Bernard Rondeau, reporter photographe, passe une semaine au Festival de Cannes, ce n'est pas pour photographier les stars ni même les starlettes. Non, il s'intéresse au travail des « petites mains » du festival, celles qui font le ménage au milieu de la nuit, triment dans les arrière-cuisines, servent le beau monde... Ou encore ces grands gars baraqués qui assurent le service d'ordre : « Ils ont de beaux costards noirs mais sont sans papiers et sont payés une misère... »

Bernard fait partie de cette petite famille, à laquelle Claude appartenait également, celle des photographes qui s'intéressent au social, qui témoignent de la vie quotidienne dans les entreprises. Ils se sont souvent côtoyés sur le terrain, en particulier dans les grands rassemblements syndicaux. « Claude m'a toujours fait rire, raconte



28 octobre 1999, Paris, RATP, réfection des voies la nuit sur la ligne 9.

Bernard. Au départ des manifs, pour photographier la banderole de tête, il était fort en gueule ; c'était lui qui

organisait la photo. À la première manif sans lui, on s'est dit avec les copains : “Il y a un manque”. »

Le social, parent pauvre de la presse

Bernard se souvient d'un hors-série de photos publié par *la NVO* sur la bataille contre le CPE (contrat première embauche) : « Il avait tout photographié... Il y avait juste deux ou trois photos de l'AFP. » « La photo sociale, c'est un micromarché, même si je n'aime pas trop ce mot. Ça n'intéresse pas beaucoup de photographes. C'est compliqué à faire en dehors des périodes de conflit, quand les usines sont occupées. » Car photographier le quotidien du travail est une autre histoire. « Il a toujours été

compliqué de photographier les chaînes de montage », confie Bernard, qui se souvient du reportage de Claude à Renault Billancourt, à l'époque où on y construisait des Renault 4. La raréfaction de ces reportages, c'est la disparition des témoignages sur « la réalité des conditions de travail ». « Je me souviens d'un reportage sur un chantier. Je suis arrivé avec un inspecteur du travail. J'y suis allé au flanc. Et là, tu photographies un chantier sans barrières de sécurité, avec des ouvriers sans casque... »

Bernard est pigiste. Placer de tels reportages dans la presse n'est pas évident.

Hormis quelques titres – *l'Humanité*, *la NVO*, *Ensemble...* –, il ne croule pas sous les sollicitations. Ce qui lui rappelle l'autre facette de Claude, celle du militant syndical : « Il se battait pour qu'on soit tous salariés ; il avait raison. » L'autre combat de Claude consistait à faire admettre « que les photographes sont de vrais journalistes », qui « apportent quelque chose de différent, une écriture par l'image ». « Au-delà de la perte d'un ami, c'est la perte de quelqu'un qui a toujours défendu nos intérêts, et pas seulement financiers. À nous de continuer. »

L. F.



21 mars 1991, Lunéville, usine de fabrication de remorques PL Trailor.



Portrait de Dulcie September (ANC) lors d'une interview pour *la NVO*, quinze jours avant son assassinat à Paris le 29 mars 1988.



Compay Segundo, musicien cubain, 2001.



L'usine Wonder de Lisieux en 1985.

TÉMOINS

Le SNJ-CGT, une légitimité acquise au quotidien

Début novembre, nous avons réuni une conférence nationale pour discuter de l'évolution des différentes fédérations qui composent la CGT. L'occasion de réaffirmer quelques grands principes.

Par Ludovic Finez*



Les débats ont été animés par quatre membres du bureau national du SNJ-CGT : Maria Carmona (AFP), Jean-François Téaldi (France Télévisions), le secrétaire général du syndicat Emmanuel Vire (Prisma) et Michèle Herzberg (*les DNA*).

Onutile de le cacher : la « restructuration des champs syndicaux » n'est pas la question qui passionne le plus nos militants dans les sections du SNJ-CGT. Il n'empêche, pour être en phase avec les orientations prises lors des derniers congrès confédéraux de la CGT et les engagements découlant de notre propre congrès en mars 2010

à Lille (voir encadré), le SNJ-CGT a réuni à Paris une conférence nationale le 9 novembre dernier.

Actuellement, le SNJ-CGT est un syndicat national qui a rang de fédération. La CGT souhaite réorganiser ses fédérations et notamment en diminuer le nombre. À partir de 2009, le SNJ-CGT a engagé des discussions avec la Filpac (Fédération des travailleurs des

industries du livre, du papier et de la communication) et avec la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle. Discussions interrompues en 2010 en raison de l'attitude de la Filpac dans certaines entreprises de presse : syndicalisation de journalistes au sein d'Info'Com, dépôt de listes concurrentes à celles du SNJ-CGT comme aux



Parmi les intervenants de cette journée, de haut en bas et de gauche à droite : Mouloud Aïssou (France Télévisions), Valérie Barbe (Radio France), Jean Tortrat (Prisma), Sabine Mellet (France 24), Michel Diard, Laurent Mardelay (*le Figaro*) et Dominique Candille.

DNA, à Sud-Ouest, à l'Équipe... Avec, très souvent, une baisse du nombre d'élus CGT et donc un affaiblissement de l'influence de la CGT dans son ensemble. Autant dire que nos débats du 9 novembre ont été grandement influencés par ce contexte.

Différencier information et communication

Cette journée, à laquelle ont participé 51 délégués représentant 734 adhérents, a été l'occasion de réaffirmer des principes forts. Ainsi, l'unanimité se dégage pour que le SNJ-CGT demeure un syndicat national et « la seule structure de la CGT pouvant syndiquer les journalistes ». « Cette

exigence découle de la légitimité acquise par notre syndicat au quotidien dans les équipes rédactionnelles, dans les organismes et négociations paritaires et dans les débats de société », proclame la résolution adoptée lors de notre conférence nationale. Plusieurs militants ont insisté sur les « fondamentaux » qui doivent animer notre pratique du syndicalisme, avec pour priorité la défense des consœurs et confrères en situation précaire.

Les débats ont également porté sur les contours de l'éventuelle future fédération à laquelle pourrait appartenir le SNJ-CGT. Les militants du SNJ-CGT insistent sur l'absolue nécessité de différencier « information » et « communication ». Si nouvelle fédération de la

CGT il devait y avoir, le SNJ-CGT exprime sa préférence pour « la constitution d'une fédération de l'information et de la culture ». La résolution votée ce 9 novembre se fait même plus précise : « Cette fédération de l'information et de la culture aurait l'avantage de conserver sa particularité, celle de fédérer des syndicats de métiers, aux fortes particularités et aux statuts divers (artistes, musiciens, compositeurs, plasticiens, réalisateurs, journalistes, scénaristes, photographes, personnels techniques et administratifs, etc.). Elle aurait aussi de belles perspectives de développement dans des secteurs non (ou mal) couverts actuellement. » ■

* Membre du bureau national du SNJ-CGT.

Engagement respecté

Dans la résolution n° 4, adoptée lors de son 49^e congrès à Nantes en décembre 2009, la CGT demandait à ses syndicats de tenir avant fin 2011 « un congrès ou une assemblée générale des syndiqués, afin, notamment, d'examiner s'il convient de modifier son périmètre professionnel et territorial ». Lors de son congrès de mars 2010 à Lille, le SNJ-CGT avait pris l'engagement de respecter ce délai. Nous résumons ainsi les enjeux : « Nous ne préjugeons pas de l'évolution

du périmètre de la future fédération [à laquelle appartiendra le SNJ-CGT] tout comme nous n'entendons pas figer la structuration actuelle. Le SNJ-CGT préconise la création d'une nouvelle fédération des contenus. Mais parce que les journalistes ont un statut particulier, parce qu'ils ont besoin d'un syndicat pour défendre leurs droits particuliers et représentatif pour siéger dans des structures spécifiques comme la CCIJP [Commission de la carte d'identité

des journalistes professionnels], la CPNEJ [Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes], la CPNEF-AV [Commission paritaire nationale emploi formation de l'audiovisuel], vu la présence d'un syndicat corporatiste majoritaire dans la profession, le congrès du SNJ-CGT réaffirme la nécessité pour le syndicalisme défendu par la CGT de la pérennité et de l'autonomie du SNJ-CGT comme syndicat national dans cette nouvelle structure. »

Les deux pieds DANS LA TOILE

À nouveau dans la tourmente, *France-Soir* se retrouve une nouvelle fois confronté à un plan social d'une extrême violence, alors que l'actionnaire lui prédit un avenir 100 % Web.

Par Franck Carletet*

Le 14 octobre 2011, sur la « plus belle avenue du monde », le ciel est bleu et le fond de l'air est doux. Pourtant, au 100, avenue des Champs-Élysées, c'est un véritable drame humain qui va se jouer. La direction du journal présente, en comité d'entreprise extraordinaire, un projet de réorganisation de la société visant à ne conserver que le support numérique du titre. Un choix cruel et dévastateur, puisqu'il est adossé à un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui vise à détruire 89 postes. Cela ne vous rappelle rien ? En 2006, le titre, en proie à de sérieuses difficultés financières, s'était retrouvé en redressement judiciaire. Le tribunal de commerce de Lille avait à l'époque cédé le journal au promoteur immobilier Jean-Pierre Brunois, avec, au passage, un « plan social » qui avait frappé plus de 80 salariés. L'histoire se répète mais, cette fois, c'est aussi la fabrication du journal qui est touchée, puisque *France-Soir* possède également une imprimerie comptant une vingtaine d'emplois.

Présenté comme l'avenir du titre, le site FranceSoir.fr compte 41 salariés, dont 9 administratifs et 32 journalistes, qui seront consignés à faire du « bâtonnage » de dépêche. Le reportage deviendrait marginal et ne dépasserait pas le périmètre du périphérique parisien.

La valse des repreneurs

Depuis 1999, *France-Soir* a subi une valse de repreneurs, de lignes éditoriales, de nouvelles formules, de nou-

vément la montée en puissance des Smartphone et autres tablettes numériques n'ont fait qu'achever ce titre emblématique.

Mais emblématique de quoi ? De la crise de la presse ? Certainement aussi. La complémentarité papier-Web, qui est le modèle de la presse quotidienne, a-t-il un avenir ou va-t-on assister à la lente agonie du support papier ?

Ce qui est sûr, c'est que le numérique va remettre en cause les métiers, les qualifications, les grilles de salaires, les accords de branche, et c'est une aubaine pour les éditeurs de presse, qui y voient certainement une opportunité pour tout remettre à plat.

Mais un signe ne trompe pas : la situation de *France-Soir* n'attire désormais plus

de repreneurs. Mais pour M. Pugahev, un journal 100 % numérique avec une équipe de journalistes très réduite mais génératrice de clics et d'audience serait la dernière chance offerte à *France-Soir*.

“Comment maintenir sa diffusion quand le turn-over des journalistes est la règle de management ?”

velles maquettes, qui ont malmené les lecteurs. Comment maintenir sa diffusion quand le turn-over des journalistes est la règle de management ? Les « gratuits », ainsi que l'explosion d'Internet et plus



Photo: Alain Pénic

Le 14 octobre 2011, des journalistes de *France-Soir* manifestent devant le siège éditorial du journal, alors que la direction du titre présente en comité d'entreprise son projet « 100 % numérique ».

Difficile unité syndicale

Alors que la situation l'impose, on aurait pu imaginer une réaction syndicale la plus large possible. C'était sans compter sur les vieux réflexes d'arrière-garde. Alors que le SNJ-CGT et le SGLCE avaient obtenu un rendez-vous au ministère de la Culture et de la Communication, en présence de la Direction générale des médias des industries culturelles, ils pensaient pouvoir fédérer les différentes organisations syndicales représentatives du journal. Mais, une fois de plus, les « actions personnalisées » ont pris le dessus. Pourtant, la disparition d'un titre comme

France-Soir fragilise un peu plus la presse et son rôle d'utilité publique. Le pluralisme n'a jamais été autant en danger. Il est temps de se donner les moyens de mettre en difficulté

ceux qui prédisent à la presse papier une mort certaine. ■

* Élu SNJ-CGT/SGLCE au CE de *France-Soir*, délégué du personnel et délégué syndical.

Le coup de force du 13 décembre

Alors qu'un comité d'entreprise extraordinaire, jugé ultime par la direction, devait se tenir le mardi 13 décembre au siège de la rédaction de *France-Soir*, l'inimaginable s'est produit. Une délégation d'une petite centaine de militants du comité inter CGT a décidé d'occuper la rédaction ainsi que les bureaux de la direction du journal afin d'empêcher la tenue du CCE. Cette « action syndicale »

inattendue avait pour but d'empêcher les élus de rendre un avis sur le projet de réorganisation et le PSE défendus par la direction, qui programmaient la fin du journal papier. Son seul effet a été l'incompréhension totale des salariés, puisque cette action n'a, à aucun moment, été débattue et discutée en interne. Des méthodes floues, qui ne feront qu'affaiblir la place de la CGT à *France-Soir*.

Le Parisien

Le Parisien adopte le “journalisme assis”

Dans la bouche d'un patron de presse, le mot “modernisation” a de quoi effrayer. Exemple au *Parisien*, où la montée en puissance du plurimédia remet en cause cinquante postes à la rédaction.

Par **Martine Chevalet***

L'an dernier, le groupe Amaury, actionnaire du *Parisien-Aujourd'hui en France*, mettait le titre en vente. À l'époque, il fallait présenter un journal performant et économiquement désirable. Sans doute pas assez, puisque le *Parisien* a été retiré de la vente faute d'avoir trouvé un acquéreur au prix demandé. L'actionnaire a retenu de cet épisode qu'il était urgent de sacrifier au grand rituel de la modernisation des quotidiens en organisant leur passage au plurimédia. La « mariée » ne peut être belle qu'une fois convertie au numérique, ce qui, aux yeux de nos patrons, a un immense avantage : qui dit numérique dit désindustrialisation du processus de fabrication, moins de prépresse, moins de correcteurs, moins d'ouvriers du Livre, moins de papier, moins d'imprimeries... Moins d'emmerdements, en somme ! Qu'importe si l'information plurimédia n'a pas trouvé son modèle économique (à l'inverse de la presse papier) et si les éditeurs eux-mêmes ne savent pas où placer le curseur entre infos payantes et gratuites. L'essentiel est de rentabiliser à court terme.

Orienter des flux d'informations

On en est là au *Parisien*. La direction a présenté un plan de modernisation qui commence par délester la rédaction de cinquante postes. Une perspective que le SNJ-CGT ne peut accepter et qui a déjà entraîné deux grèves d'avertissement. On peut parier que les journalistes seront condamnés à rester devant leur écran plutôt que d'aller sur le terrain. Les

fins experts qui ont planché sur notre cas appellent cela le « journalisme assis ». Les journalistes pédaleront toute la journée dans des flux d'informations à orienter vers différents supports : papier (un peu), sites Internet, applications iPhone, réseaux sociaux, communautés payantes...

La direction veut boucler les négociations avant fin janvier et les discussions se font à marche forcée : en un mois, sept réunions sur la réorganisation des services et deux CE extraordinaires. L'éditorial passe au second plan. En revanche, on voit fleurir de vraies-fausses économies qui, en réalité, coûteront cher au journal. Ainsi, le *Parisien* est l'un des derniers à avoir un grand service photo en propre, avec treize personnes. Le projet prévoit d'en diviser les effectifs par deux, dont une moitié de photographes voués à la vidéo. Argument de la direction : « Une photo maison coûte 234 €, contre 81 € pour une photo achetée à l'extérieur. » Ce raisonnement comptable ne tient pas compte des recettes générées par les reventes des photos maison, les parutions multiples et les photos utilisées sans surcoût sur le site Internet, sans même parler de qualité ni d'originalité.

Dans les éditions régionales (autre particularité du *Parisien*), on note la même recherche d'économies. Dans chaque édition, les équipes continueront de produire pour le papier mais devront alimenter leur propre plate-forme plurimédia. Chaque édition aura son *desk*. Un chef d'édition devra, en plus de ses missions actuelles, superviser la saisie, faire tourner le *desk* plurimédia départemental, maquetter les

pages et les corriger, le tout sur une plage horaire allant de 9 heures à 21 heures, car il n'y aura plus de secrétariat de rédaction pour monter les pages des éditions départementales. Les dix correcteurs disparaîtront également. Les conditions sont donc créées pour qu'un jour, proche ou lointain, les éditions départementales du *Parisien* soient entièrement numérisées. Plus de papier ? Nos patrons en rêvent¹. Quelle belle économie en perspective ! De quoi motiver un éventuel acheteur.

Au *desk* plurimédia « national », on travaillera de 6h30 à 1 heure du matin. Les journalistes feront les 3 x 8. Même la direction admet que ces rythmes seront épuisants, et veillera donc à ce que les intéressés n'y restent pas plus de trois ans !

Pas d'allergie au Web

Actuellement, les deux tiers de la rédaction ont signé l'avenant concernant le plurimédia et contribuent de façon volontaire au Web. Il n'y a donc aucun refus de la modernité dans la rédaction. Au contraire, celle-ci est largement convaincue que l'avenir passe par le multimédia. Mais pas à n'importe quelles conditions. La rédaction ne veut pas négocier à la baisse la qualité du journal pour arrondir les fins de mois d'un actionnaire qui s'est alloué plus de sept millions d'euros de dividendes. ■

* *Déleguée du personnel et déléguée syndicale SNJ-CGT au Parisien.*

1. Le groupe Amaury, également propriétaire du quotidien l'Équipe, se déleste aussi de deux de ses sites d'impression en régions.

Les Échos et la Tribune

Plans d'austérité dans la presse économique

Alors que plusieurs dizaines de postes seront supprimés aux *Échos*, les salariés de *la Tribune* risquent un véritable dépeçage.

Crise publicitaire, crise économique, augmentation des coûts d'impression... les raisons ne manquent jamais à un patron de presse qui décide des suppressions d'emploi. Mi-décembre, le PDG des *Échos*, Francis Morel, a ainsi annoncé « trente à quarante départs volontaires », un plan d'économies de « douze à quatorze millions d'euros », tout en promettant « trois à cinq millions d'investissements par an sur cinq ans ». « Vigilance ! », lui a répondu le SNJ-CGT. Vigilance « sur les effectifs et les moyens, et la qualité du contenu du journal ».

Dans un communiqué, le SNJ-CGT des *Échos* précise que « les conditions de départ doivent être réellement attractives » et qu'il « veillera à ce qu'aucun des salariés ne soit contraint [à partir] ». « Mais au-delà de ce guichet, quelle organisation avec de telles réductions d'effectifs ? », poursuit le communiqué. « Faire travailler plus les journalistes, les administratifs... Un Web vingt-quatre heures sur vingt-quatre, nuit et jour et week-end ? Bien sûr qu'un site doit être alimenté différemment du papier, mais il faut que

les conditions et les effectifs suivent, et des responsables de rédaction décidés à s'y intéresser. Moins de piges annoncées alors qu'elles avaient déjà été bien réduites, alors qu'on veut se développer en régions ! Avec ce plan social, la direction ne pourra pas embaucher pendant un certain temps. En ouvrant un guichet, elle prend le risque que

“Un Web 24 heures sur 24, nuit et jour et week-end ? Il faut que les conditions et les effectifs suivent.” SNJ-CGT des Échos

certains éléments de qualité s'en aillent, que des services s'amaigrissent et que le travail se répartisse sur moins de salariés. De plus en plus de salariés nous déclarent une souffrance au travail. Ce n'est pas avec moins d'effectifs, plus de périmètres, plus de pressions que celle-ci va s'atténuer. »

Le numérique contre le papier

Quelques jours plus tard, le quotidien *la Tribune*, jusqu'alors en procédure de sauvegarde, était placé

en redressement judiciaire¹. Il y eut alors cinq candidats déclarés à la reprise, dont le gratuit *20 minutes*. Ces repreneurs potentiels promettaient de perpétrer une véritable casse sociale, puisque aucun ne prévoyait de reprendre plus de 46 salariés sur 165, dont 30 journalistes, sur une rédaction d'environ 80 personnes.

Quatre de ces cinq offres prévoyaient également la disparition du support papier, pour n'offrir que des formats numériques. Le tribunal de commerce de Paris, qui avait fixé la date limite de dépôt des offres au 6 janvier, devait

examiner ces dernières et prendre une décision le 30 janvier.

Au-delà du cas des salariés concernés, la disparition de *la Tribune* porterait un coup sévère au pluralisme de l'information économique. ■

1. Rappelons qu'en 2008, pour pouvoir acheter les *Échos*, LVMH revendait la *Tribune* à Alain Weil, patron de NextRadioTV (RMC, BFM, 01net, Micro Hebdo...). Ce dernier avait ensuite cédé le titre à Valérie Decamp, en mai 2010.

L'Indépendant

Quand *'l'Indép'* se rebiffe



Le 8 octobre, les salariés de *'l'Indép'*, en grève, ont reçu un large soutien.

Les salariés du groupe Journaux du Midi vont subir un lourd plan de suppressions de postes. La réaction a été particulièrement forte à *'l'Indép'*, basé à Perpignan.

D « Dans les Pyrénées-Orientales, il y a le Canigou, l'Usap et *'l'Indépendant*. » Il paraît que ce dicton circule du côté de Perpignan. Ainsi, le département ne serait pas ce qu'il est sans son pic de 2 800 m, très prisé des amateurs de montagne, sans son club de rugby, vainqueur du championnat de France 2009, et sans son quotidien, l'un des plus vieux de France, fondé en 1846. Ce qui explique peut-être l'important élan de solidarité dont ont bénéficié les salariés quand ils ont lancé la mobi-

lisation contre l'annonce, en octobre, d'un plan de trente-trois suppressions de postes, soit 20 % de l'effectif, avec la possible disparition des services PAO, informatique et administration¹. Ainsi, « élus de tout bord, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, acteurs du monde économique, sportifs, syndicalistes, mais aussi correspondants du journal, anciens salariés et lecteurs ont manifesté leur soutien et participé dès vendredi [7 octobre, date de l'annonce du plan] » à un rassemblement au siège

du journal, lit-on dans... *'l'Indépendant* du 10 octobre. Les salariés avaient en effet obtenu la parution d'une page, rédigée par leurs soins et titrée « Pourquoi *'l'Indép'* s'indigne ». Les photos en témoignent : les dirigeants du groupe ont eu droit à un comité d'accueil très fourni avant de débiter la réunion de comité d'entreprise. « Nous avons été les premiers surpris », reconnaît Virginie², journaliste à *'l'Indépendant*. Elle y voit la preuve que le journal « fait partie du patrimoine local ».

Effectifs divisés par deux en quinze ans

Un élément du patrimoine dont l'histoire récente, assez agitée, est résumée dans cette page spéciale : « 2004. Départ de la rotative à Montpellier. Effectif de 260 salariés. 2006. *Le Monde* prélève 18 millions d'euros dans les caisses du groupe [*Journaux du Midi*], dont la quasi-totalité à *l'Indépendant*. Effectif de 219 salariés. 2008. Rachat par Sud-Ouest. Vague de départs en clause de cession. Effectif de 187 salariés. 2009. Vente du siège de Rivesaltes. Effectif de 180 salariés. »

En rachetant puis en revendant le groupe Journaux du Midi (*le Midi libre*, *l'Indépendant*, *Centre Presse*), *le Monde* s'est comporté en véritable prédateur, siphonnant littéralement les liquidités. Plus globalement, *l'Indépendant* a perdu la moitié de ses effectifs en quinze ans. Après quelques créations de postes

liées au passage aux 35 heures, « les CDD ont sauté » et « des rédactions locales sont fermées le week-end », explique Virginie. La locale de Quillan a carrément fermé, alors qu'elle est pourtant en « forte zone de concurrence » avec *le Midi libre* et *la Dépêche du Midi*, remarque Virginie. « Il y a toujours une page, mais faite par des correspondants et les SR de la locale de Carcassonne », précise-t-elle. À *l'Indépendant* comme dans de nombreux quotidiens régionaux et départementaux, on fait le même constat : « Moins de gens sur le terrain, c'est davantage de pages à monter au bureau. »

La mobilisation des salariés de *l'Indépendant* leur a au moins permis de peser un peu face à la direction. « Des négociations ont commencé société par société. Nous serions sur des départs volontaires et un gel des salaires pendant trois ans. Plus aucune suppression de services envisagée... pour le moment »,

nous confiait Virginie le 11 décembre. Quelques jours plus tôt, on apprenait le départ anticipé de Pierre Jeantet de la direction du Groupe Sud-Ouest (GSO). Il sera remplacé par Olivier Gerolami, directeur général de France Télé Numérique, ce qui ressemble fort à un débarquement du fait des actionnaires. Le nouvel arrivant a pour mission d'engranger « des revenus significatifs à partir de l'exploitation numérique des contenus ». « Exploitation », le mot a probablement été soigneusement choisi. ■

L. F.

1. Le plan touche l'ensemble du groupe Journaux du Midi (*Midi libre*, *l'Indépendant*, *Centre Presse*...). *Tel que présenté en octobre, il visait huit millions d'euros d'économies sur la masse salariale et concernait 158 postes, dont 123 CDI. Les photographes étaient particulièrement visés au Midi libre.*

2. Le prénom a été modifié.

Voix du Nord et Nord Éclair

Neuf mois de négociations et toujours pas d'accouchement

Le développement du bimédia fait craindre une forte augmentation des charges de travail.

Par Christian Furling*



À la Voix du Nord et à Nord Éclair, toute l'année 2011 aura été consacrée à la négociation de l'accord sur le développement bimédia. Et la conclusion n'a toujours pas été apportée. De véritables avancées ont été obtenues à l'automne, quand la direction a accepté d'étaler sur trois ans les charges de travail envisagées et de revoir l'organisation de l'édition en locale. Il a été bien plus difficile d'obtenir des garanties quant au cadrage des tâches nouvelles. Des principes ont été écrits par la rédaction en chef, mais le risque demeure

d'une surcharge de travail et d'un éparpillement journalistique.

Projet intersyndical alternatif

Après un recours infructueux à l'actionnaire principal, Rossel, l'intersyndicale (SNJ-CGT et SNJ), élargie à la Filpac-CGT, a décidé de revenir à la question des effectifs, puisque la charge de travail ne pouvait être mieux cadrée. Une semaine avant la dernière série de réunions, elle a formulé un projet alternatif, demandant quinze postes supplémentaires, dont six reversés au prépresse (tâches jugées techniques), sur les 362,6 postes fixés dès

avril par la direction pour la rédaction *Voix du Nord / Nord Éclair* fusionnée. La direction a rejeté le projet et l'intersyndicale a donc rompu les négociations avant les vacances de Noël.

Côté patronal, on a proposé un coefficient 160 pour les éditeurs et « laissé la porte ouverte ». Côté syndical, on attendait « un geste de la direction sur les effectifs ». Au moment de boucler ce numéro, les négociations devaient reprendre le 23 janvier, sur la base d'ultimes propositions de la direction. ■

* Délégué syndical SNJ-CGT à la Voix du Nord.

Fusion RFI-France 24

Les rapports qui accusent

La fusion RFI-France 24 est une hérésie. Le déménagement de RFI à Issy-les-Moulineaux est un gouffre financier. Le plan social à RFI affaiblirait fortement la radio. Les salariés de RFI en lutte le disent depuis des mois. Mais plusieurs parlementaires aussi.

La « liste des errements de la direction est déjà suffisamment longue et la rupture de confiance suffisamment consommée pour qu'il soit mis fin au mandat de M. Alain de Pouzilhac. » De qui, cet avis définitif sur le PDG de l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF), qui regroupe RFI, France 24 et la radio arabophone Monte Carlo Doualiya (MCD) ? D'une Christine Ockrent – ex numéro 2 de l'AEF – revancharde ? D'un syndicaliste à la dent dure ? Non, de la députée socialiste Martine Martinel, dans un rapport présenté à la commission des Affaires

culturelles de l'Assemblée nationale. Elle y qualifie la fusion RFI-France 24 de « réforme conduite à marche forcée et dont ni la nécessité ni l'utilité ne sont avérées ». Elle estime plus pertinent d'intégrer RFI à Radio France et France 24 à France Télévisions.

Grand dérapage budgétaire

Elle n'est pas la seule à éreinter la gestion de l'AEF. Le député socialiste Didier Mathus, auteur d'un autre rapport, parle de « grand dérapage » budgétaire¹. « Actuellement, nous attendons toujours le contrat d'objectifs et de moyens d'AEF, pourtant annoncé depuis trois ans », a-t-il souligné devant la commission des Affaires étrangères. « L'État estime ne pas être en situation de signer un contrat puisque la trajectoire financière reste opaque et incertaine. C'est la raison d'être de la mission confiée à l'Inspection des finances », a-t-il ajouté.

Certes, le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) met en avant une préconisation peu sympathique : le non-remplacement des départs en retraite. Mais il démontre aussi que « le déménagement de RFI et de MCD n'engendrera pas d'économies de loyers mais des surcoûts », estimés à 500 000 € par an. L'IGF juge également que « la multiplication des PSE [plans de sauvegarde de l'emploi] n'est pas souhaitable » et qu'il conviendrait de

définir « une véritable gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences ».

Avec la remise en cause du déménagement et du PSE, ce sont deux piliers de la stratégie Pouzilhac que l'IGF met à mal. L'estocade a été portée lors de l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 2011 par le Sénat. Ce dernier a annulé près de 45 millions d'euros de crédits consacrés à ces deux dossiers. En tant que secrétaire de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication, la sénatrice (PS) Claudine Lepage a pris une part active au débat. Elle-même est l'auteur d'un rapport sévère sur l'AEF : « projet éditorial inabouti », « absence de stratégie », « fusion [de RFI et France 24] complexe et hasardeuse »...

Un scandale de la République

Toutes ces interventions mettent sur la place publique des questions soulevées depuis longtemps par les salariés de l'AEF, en particulier ceux de RFI, qui ont mené une grève de quinze jours en novembre et décembre (voir encadré). Dans une lettre aux médias et aux parlementaires titrée « L'AEF, un scandale de la République », ils ont résumé en dix points la situation : « 1. Son PDG a été le premier de l'audiovisuel public à être nommé par Nicolas Sarkozy.

2. Le salaire d'Alain de Pouzilhac, 37 000 €, est deux fois celui du président de la République (pour une entreprise de 1 200 salariés, RFI plus France 24).

3. La valse des directeurs à France 24 et à RFI et leur indemnisation de départ a coûté 10 millions d'euros (rapport IGF).

4. L'AEF a vécu une incroyable affaire d'espionnage sur fond de lutte de pouvoir entre Alain de Pouzilhac et Christine Ockrent.

5. Un million d'euros sont déjà provisionnés en prévision des procès intentés par Mme Ockrent.

6. Le premier plan de départ de 206 salariés à RFI a coûté à l'État 41,3 millions d'euros.

7. Le déménagement à Issy-les-Moulineaux² s'élève à 24,5 millions, mais, selon le rapport de l'IGF, la somme sera dépassée.

8. Le prochain plan social de 126 salariés affaiblira définitivement RFI, qui ne sera plus en mesure de délivrer une information pertinente. Il coûtera à l'État 27,5 millions (rapport Progexa).

9. La fusion RFI-France 24, c'est-à-dire le siphonage du budget de RFI au profit de la télévision, ne sera pas suffisant pour imposer France 24 face aux centaines de télévisions déjà existantes dans le monde.

10. Cette fusion vient d'être rejetée par 94,4 % de votants lors du référendum [organisé par la CFDT, FO, le SNJ-CGT, le SNRT-CGT, le SNJ et Sud] ayant mobilisé 591 salariés de RFI. Une participation record pour l'entreprise. Or, pour M. Pierre

Hanotaux, le directeur général délégué, "cette fusion RFI-France 24 ne se fera pas sans l'adhésion du personnel". »

Reste à passer de la parole aux actes. ■

L. F.

1. Les Échos ont interrogé Alain de Pouzilhac sur le rapport de Martine Martinel. Il a répondu aux critiques développées par... Didier Mathus.

2. Il s'agirait de rapprocher RFI (actuellement installée à la Maison de la Radio à Paris) des locaux de France 24.

La mobilisation est intacte

« La mobilisation des salariés contre la fusion RFI-France 24 est intacte. » En suspendant le 12 décembre la grève débutée le 28 novembre, les syndicats de RFI (CFDT, FO, SNJ-CGT, SNRT-CGT, SNJ, Sud) ont écrit au Premier ministre pour lui demander « le gel de la fusion RFI-France 24 et l'ouverture d'états généraux à même de définir les contours d'un avenir clair et ambitieux pour l'Audiovisuel Extérieur ». La mission parlementaire sur la réforme de l'AEF aurait dû présenter ses conclusions le 8 décembre dernier. Rendez-vous annulé en dernière minute. La députée (PCF)

Marie-Georges Buffet, membre de cette mission, pointe « les dangers de ce mariage forcé » et demande que, dans l'attente du rapport définitif, « toute opération de fusion avec France 24 soit suspendue ». Alain de Pouzilhac, conclut-elle, « ne peut gérer la troisième radio mondiale comme l'une des salles de casino de Joagroupe, dont il préside aussi le conseil de surveillance ».

• Pour plus d'information :
<http://www.acrimed.org/article3725.html>
et <http://rfiriposte.wordpress.com>

Médias

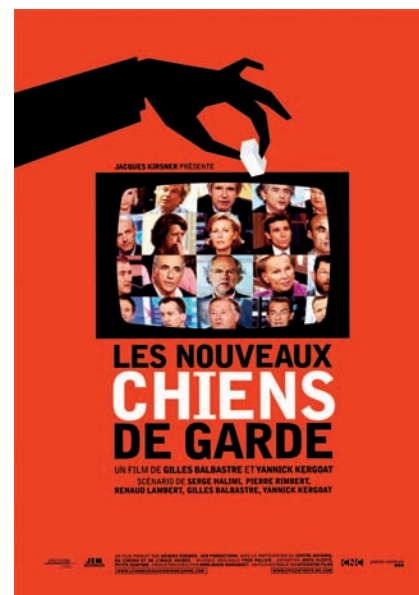
Les Nouveaux Chiens de garde au cinéma

Après *les Chiens de garde* de Paul Nizan en 1932, *les Nouveaux Chiens de garde* de Serge Halimi en 1997, voici *les Nouveaux Chiens de garde* de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat sorti au cinéma le 11 janvier. Le film décrypte le discours et le fonctionnement des médias dominants. Les conflits d'intérêt des grands groupes médiatiques, dont les activités industrielles dépendent pour beaucoup des dépenses publiques. Les conflits d'intérêt des présentateurs et journalistes vedettes qui, pour une très grosse poignée d'euros, se compromettent dans

la réalisation de « ménages ». Les conflits d'intérêt des « experts » au discours libéral univoque, omniprésents dans les médias, jamais présentés sous leurs fonctions d'administrateurs de grandes entreprises, de banques ou de sociétés d'assurance. Bref, les convergences d'intérêts de ce petit monde, fait d'« élites » médiatiques, de grands patrons, de politiques. On a beau savoir tout ça, l'accumulation des exemples donne un peu le vertige, mais incite à poursuivre les combats qui sont les nôtres. ■

L. F.

www.lesnouveauxchiensdegarde.com



À signaler, jeudi 19 janvier à l'Espace Saint-Michel (7, place St-Michel, Paris 5^e), une projection du film suivie d'un débat sur les médias et le mouvement social, avec Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT.

TÉMOINS

Grèce

Un quart des journalistes grecs ont perdu leur emploi

Les journalistes grecs, en particulier ceux de la télévision publique, font partie des premières victimes des mesures d'austérité qui frappent le peuple grec. Interview de Georgios Savvidis, président de la Fédération des syndicats grecs de journalistes (PFJU).

Propos recueillis par Patrick Kamenka*



Témoins : *Quelle est la situation des journalistes en Grèce et quelles menaces pèsent sur le service public ?*

Georgios Savvidis : Depuis que la crise a éclaté en Grèce, un quart des journalistes grecs ont perdu leur emploi. La majorité de ceux qui travaillent ne perçoivent pas de salaire depuis au moins trois mois, voire cinq. Si, avant la crise, certains de nos confrères devaient cumuler trois emplois pour pouvoir boucler leurs fins de mois, aujourd'hui, le salaire perçu équivaut à de l'argent de poche. De plus, nous assistons à la fermeture des médias les uns après les autres. Les mesures d'austérité frappent également le service public de la télévision. ERT est une société anonyme détenue par l'État grec, dont le financement est assuré par une taxe (environ 50 €) prélevée annuellement sur les factures d'électricité et par d'autres ressources comme la vente de produits audiovisuels. Le service public est rentable, avec un chiffre d'affaires en hausse. Le gouvernement prévoit une réduction des activités d'ERT, ce qui entraînera un affaiblissement du service public. Il veut également modifier le statut d'ERT pour en faire une

entreprise d'État et transformer ses salariés, journalistes et techniciens, en fonctionnaires, ce qui menace l'indépendance des journalistes. Cela s'accompagne d'une baisse sensible des rémunérations des salariés.

Quelles sont les conséquences des mesures d'austérité pour les journalistes ?

Les lois d'austérité entraînent la réduction de la protection sociale qui était garantie par les conventions collectives et dont bénéficiaient tous les salariés jusqu'à présent. Une nouvelle loi donne la priorité aux accords d'entreprise sur les accords de branche, même si l'ancien accord de branche était plus favorable aux salariés. Un principe fondamental a ainsi été remis en cause. Peu à peu, jusqu'en 2015, le ministère du Travail va geler l'extension des conventions collectives d'un même secteur ou d'une même profession à tous les salariés de ce secteur économique ou de la profession, même en l'absence de négociation avec les syndicats. Les employeurs n'auront donc plus de raison de participer aux négociations des conventions collectives. Cela pourrait

conduire, à terme, à la dissolution des organisations de journalistes.

La Fédération européenne des journalistes (FEJ), la Fédération internationale des journalistes (FIJ) et les syndicats de journalistes en Europe peuvent-ils vous apporter un soutien ?

Personne n'est seul dans cette crise. Il y a besoin d'une action commune des journalistes en Europe pour créer un front commun et permettre au service public de rester le sanctuaire du pluralisme et de l'indépendance, mais aussi pour faire échec aux plans visant à mettre en cause les valeurs fondamentales, les droits des travailleurs. Nous devons aussi défendre les conventions collectives, les emplois, et les principes éthiques du journalisme. Notre fédération (PFJU) a pris l'initiative d'organiser une manifestation de journalistes à Bruxelles en réponse aux politiques d'austérité en Europe contre la profession, en accord avec la FIJ. ■

* Militant au SNJ-CGT et membre du comité directeur de la Fédération européenne des journalistes.

Turquie

Libérez nos confrères turcs !

Philippe Leruth, vice-président de la Fédération européenne des journalistes (FEJ), vient de rentrer d'une mission en Turquie, en solidarité avec les journalistes turcs emprisonnés.

Propos recueillis par Patrick Kamenka

Témoins : Une mission de la FEJ s'est rendue en Turquie à l'occasion de l'ouverture d'un procès contre certains des soixante journalistes turcs emprisonnés. Quel rôle la délégation a-t-elle pu jouer ?

Philippe Leruth : La première chose qu'elle a pu faire, c'est exprimer publiquement sa solidarité avec les journalistes traduits en justice et son indignation face aux atteintes à la liberté de la presse en Turquie, devant le palais de justice d'Istanbul. Elle a également assisté aux débats, ce qui lui a permis de voir les conditions déplorables dans lesquelles ce procès se déroulait. Enfin, elle a rencontré les familles de détenus et les vice-présidents des groupes parlementaires turcs au parlement d'Ankara.

Y a-t-il eu des rencontres avec les autorités ? Avec les prisonniers ou leurs avocats ?

Nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer les prisonniers eux-mêmes. En mai dernier, d'ailleurs, l'accès à la prison de Silivri, à une centaine de kilomètres d'Istanbul, m'avait été refusé en raison de ma nationalité étrangère. Mais nous avons rencontré longuement les familles des journalistes détenus. Cela leur a manifestement été d'un grand soutien. La rencontre avec les autorités, malheureusement, a été moins favorable. Notre demande de rendez-vous auprès du ministre de la Justice avait été ignorée et les représentants des partis politiques que nous avons rencontrés ne nous ont pas paru très pugnaces. Du côté de l'opposition, on se réfugiait de manière trop rapide derrière la position archidominante du parti majoritaire, l'AKP. À l'AKP, on a brandi l'argument – qui n'abuse personne – selon lequel les journalistes

incarcérés ne le sont pas en raison de leur travail journalistique mais pour des infractions aux lois antiterroristes et au code pénal turcs. Nous avons néanmoins obtenu qu'une proposition de session spéciale du Parlement, consacrée à la liberté de la presse, soit envisagée et que les partis d'opposition envoient tous des parlementaires aux futurs procès de journalistes, qu'ils suivront comme témoins.

Comment la FEJ compte-t-elle aider ces journalistes à obtenir leur libération, par exemple au niveau de l'Europe ? Quels actes concrets mettre en place ?

Les proches des journalistes ont beaucoup insisté sur la nécessité de maintenir la pression sur les autorités turques, notamment les autorités judiciaires, par une présence aux procès qui doivent encore avoir lieu. Dans la mesure du possible, nous nous efforcerons d'envoyer des représentants à chaque audience. Nous poursuivrons par ailleurs notre travail d'information auprès des instances européennes, même s'il est clair que l'adhésion éventuelle de la Turquie à l'Union européenne a été renvoyée tellement loin que ces instances ne peuvent plus guère peser sur le processus politique en cours en Turquie. Enfin, nous allons proposer à nos syndicats membres d'« adopter » des journalistes turcs emprisonnés, à la manière dont Amnesty International soutient des prisonniers d'opinion dans le monde entier. Enfin, nous appuierons le combat mené en Turquie par notre syndicat membre turc, dont il faut saluer la combativité. Le combat sera long, on ne peut en douter, mais la libération des journalistes turcs mérite à coup sûr qu'on s'y engage, et qu'on le poursuive. ■

Avec le SNJ-CGT, soutenez Dogan Yurdakul, détenu dans une prison turque depuis mars 2011

Une centaine de journalistes sont actuellement détenus dans les prisons turques, victimes de la répression dans leur pays. Le SNJ-CGT, répondant à la campagne de la Fédération européenne des journalistes (FEJ), comme Amnesty International le fait pour les prisonniers d'opinion, a décidé d'« adopter » un journaliste détenu en Turquie, Dogan Yurdakul.

Dogan Yurdakul, journaliste turc travaillant pour le site Internet OdaTV, a été arrêté le 3 mars 2011 dans le cadre des lois antiterroristes prônées par le gouvernement d'Ankara. Après son arrestation et celle de ses collègues du site, il a été emmené à la prison de Silivri, où il est enfermé depuis.

Le SNJ-CGT a pris l'initiative, dans le cadre de la campagne lancée par la Fédération européenne des journalistes (FEJ), de « parrainer » Dogan, afin de lui témoigner notre solidarité et de tout mettre en œuvre avec les syndicats turcs de journalistes et ses défenseurs pour qu'il puisse au plus vite recouvrer la liberté et reprendre son activité professionnelle.

Nous appelons l'ensemble de la profession, les syndicats, et tous les citoyens qui refusent que les autorités turques musellent la presse et bâillonnent les journalistes sous le fallacieux prétexte de lutte antiterroriste, de faire parvenir de nombreux messages pour exiger la liberté pour Dogan et pour quatre-vingt-dix autres journalistes embastillés dans les geôles turques.

• **Messages (pensez à préciser dans l'objet : « Soutien Dogan Yurdakul ») à adresser à snj@cgt.fr. Site du syndicat : www.snj.cgt.fr.**



Dogan Yurdakul, dans la prison turque où il est enfermé depuis mars 2011.

Fatigués, stressés, mais fiers malgré tout

L'enquête menée par le SNJ-CGT du Nord-Pas-de-Calais sur la santé au travail des journalistes livre ses premiers enseignements.

Par Alain Goguey*

Lancée au printemps et mise en ligne cet été, l'enquête réalisée par la section régionale Nord-Pas-de-Calais du SNJ-CGT sur la santé au travail des journalistes a suscité un intérêt certain. On estime à 900 le nombre de journalistes dans le Nord-Pas-de-Calais. 650 ont été sollicités et 134 ont répondu, soit un taux de réponses d'un peu plus de 20 %, à parts quasi égales entre hommes et femmes. Cette enquête est basée sur la perception de son propre état de santé. Une rencontre sera organisée à Lille en février pour présenter les enseignements de cette enquête et échanger sur la situation de la presse quotidienne régionale, en plein mouvement de restructuration et de concentration, phénomène qui se traduit toujours par une dégradation de la santé des salariés. Les premiers enseignements de l'enquête peuvent cependant être déjà présentés. La répartition par classes d'âge des journalistes ayant répondu est assez équilibrée : un tiers de 25-34 ans, 40 % de 35-44 ans et un quart de 45-59 ans. Ils sont 79 % à vivre en couple et travaillent en presse quotidienne régionale pour plus de la moitié (58 %).

Troubles du sommeil, maux de tête...

Premier élément inquiétant : 47 % estiment que leur santé s'est dégradée au cours de ces cinq dernières années. Parmi ces derniers, 90 % pensent que cette dégradation est liée à leur travail. Ce sentiment de santé dégradée est

légèrement plus important chez les femmes que chez les hommes (40 %). Ce sentiment de dégradation de l'état de santé est fondé sur des éléments tangibles : 51 % souffrent de troubles du sommeil, 41 % de maux de tête, et 54 % de troubles musculo-squelettiques. La quasi-totalité des journalistes ayant répondu à l'enquête déclarent être « parfois » ou « souvent » fatigués ou stressés par leur travail. À cette question, ils sont même 59 % à répondre « souvent ». Plus de la moitié (54 %) se sentent soumis à une pression excessive et 20 % ont même été confrontés à des agressions verbales, des menaces ou du chantage. Conséquence : trois journalistes sur cinq reconnaissent parler du travail avec leur médecin traitant. Cette enquête fait également apparaître que 17 % disent avoir fait l'objet d'un arrêt de travail de plus de quinze jours pour dépression ou *burn out* dans les cinq dernières années.

Pas assez de temps

On sait que « sens du travail » et « santé au travail » sont étroitement liés. Là où le travail perd son sens, le travailleur perd sa santé. Ils sont ainsi 58 % à estimer ne pas disposer du temps nécessaire pour faire correctement leur travail. Ils sont même 69 % à juger que l'équipe dans laquelle ils travaillent n'a pas les moyens ni les effectifs pour faire face à la charge de travail qui lui est confiée. Par ailleurs, 90 % se disent souvent ou régulièrement interrompus dans leur

travail parce qu'ils sont sollicités pour d'autres tâches.

Ils sont 76 % à confier que l'organisation du travail a des incidences importantes sur leur vie privée. Ici, pas de surprise : les femmes y sont plus sensibles (82 %) que les hommes (72 %).

Enfin, 86 % des journalistes ayant répondu estiment que leur charge de travail a augmenté. Les deux tiers en rendent responsables le manque d'effectifs, la polyvalence et l'organisation du travail. Les deux tiers (65 %) ressentent une dégradation de leurs conditions de travail, principalement due selon eux à des horaires atypiques ou décalés (46 %), aux pressions de la hiérarchie (44 %), au travail sur écran (42 %), à une mauvaise ambiance (34 %) ou à des problèmes d'aménagement des locaux ou du poste de travail (31 %).

Il y a quelques raisons tout de même de ne pas désespérer. Si 54 % seulement estiment être toujours « journalistes » (3 % estiment ne plus l'être ; 43 % estiment ne plus l'être à certains moments), 77 % sont fiers de leur travail et 80 % ont le sentiment de faire un travail utile et intéressant. Ils sont également 77 % à estimer avoir la possibilité de refuser une demande contraire à leur éthique, 60 % à bénéficier d'une bonne ambiance de travail et 76 % à pouvoir compter sur le soutien de l'équipe et des collègues. ■

* Membre de la section Nord-Pas-de-Calais du SNJ-CGT.

Carton rouge au racisme

Le SNJ-CGT a activement pris part à l'organisation d'un colloque européen, à Lille, intitulé « Media et antiracisme dans le sport ».

Par Alain Vernon*

C'est à Lille, les 14 et 15 novembre, que le Conseil de l'Europe avait décidé de démarrer son programme « Media et antiracisme dans le sport » (MARS), qui se poursuivra partout en Europe : Espagne, Pologne, Danemark et Bulgarie. Et c'est à Birmingham, en mai 2012, que le Conseil de l'Europe en tirera les conclusions. But de cette rencontre lilloise, en partenariat avec la Fédération européenne des journalistes (FEJ) et trois syndicats de journalistes (SNJ-CGT, SNJ et USJ-CFDT) : favoriser les conditions d'un meilleur pluralisme dans les médias sur les questions

de la diversité et du racisme. Deux documents déjà diffusés par France 2 ont servi de soutien aux débats, auxquels ont participé une trentaine de journalistes et de représentants du monde des médias. Ces deux journées de travaux, avec ateliers et séances de synthèse, ont permis de s'interroger sur les pratiques professionnelles concernant les problèmes de discrimination. Il en est notamment ressorti la nécessité de mieux former les journalistes sur les thèmes de la diversité, d'améliorer les conditions de travail pour mieux appréhender le terrain, et le besoin

d'une indépendance des rédactions pour créer les conditions d'un pluralisme réel. Sans oublier un appel au respect de la Convention collective des journalistes.

La situation de la presse belge a particulièrement retenu l'attention des participants, avec la présentation d'une étude universitaire menée dans ce pays. L'accent a également été mis sur la nécessité de mieux recruter les journalistes issus des minorités visibles et de mieux les préparer à l'entrée dans les écoles de journalisme. ■

* Membre du bureau national du SNJ-CGT.

Les élections à...

• La Montagne

Lors des élections à *la Montagne*, le SNJ-CGT a obtenu deux sièges au CE (deux aussi pour le SNJ) et deux élus délégués du personnel (quatre pour le SNJ). Le SNJ-CGT dépasse la barre de 50 % des voix pour les titulaires au CE, l'élection sur laquelle se base la représentativité des syndicats.

• PGV Maison

Chez l'éditeur de magazines spécialisés PGV Maison (*Système D, Bricothèmes...*), le SNJ-CGT a décroché les deux sièges de délégués du personnel, titulaire et suppléant.

• L'Humanité

Les élections qui ont eu lieu à *L'Humanité* se sont traduites par un fort taux de participation (supérieur à 80 %). Le SNJ-CGT recueille 65 % des voix. Il obtient ainsi trois représentants titulaires plus trois suppléants au CE (un titulaire et un suppléant pour le SNJ). Le SNJ-CGT obtient par ailleurs deux délégués du personnel titulaires et deux suppléants (un titulaire et un suppléant pour le SNJ).

L'indépendance des rédactions

Un enjeu prioritaire

Après l'échec de la Commission des sages chargée de plancher sur une charte déontologique, voilà que l'idée d'une "veille déontologique", composée de journalistes-sages, de membres de la société civile-sages et d'associations essaie de faire son chemin. Katty Cohen, déléguée syndicale SNJ-CGT aux *Échos* et élue à la CCIJP, était présente aux Assises du journalisme à Poitiers, où cette question a été débattue. Interview.

Propos recueillis par Dominique Candille*

Témoins : *La déontologie est sans cesse appelée à la rescousse, présentée comme le remède à la perte de confiance des citoyens vis-à-vis de l'information et des journalistes. Qu'en penses-tu ?*

Katty Cohen : Comment répondre aux attentes des lecteurs, auditeurs, téléspectateurs ? Comment diffuser une information vérifiée ? Pourquoi une telle défiance ? Ce sont effectivement des questions essentielles, que nombre de journalistes et de syndicalistes se posent au quotidien. Créer une « veille déontologique » ne répond pas à ces problèmes. Il ne suffit pas de constater les « dérapages », il faut surtout comprendre pourquoi ils se produisent. Tant qu'on ne règle pas les questions des conditions de travail, de la précarité de plus en plus forte dans la profession, des droits des journalistes, tant qu'on n'empêche pas les conflits d'intérêt entre publicité et rédactionnel, tant que les rédactions n'ont pas de statut juridi-

que garantissant leur indépendance vis-à-vis des actionnaires, toutes les chartes peuvent être contournées.

Les lecteurs, les téléspectateurs estiment aussi que les journalistes, les médias qui ne remplissent pas bien leur mission ne sont jamais sanctionnés. Cette « impunité » accentue leur défiance vis-à-vis de l'information...

Mais les sanctions existent déjà. Un journaliste « fautif » peut être sanctionné par sa hiérarchie. À lui de se défendre, s'il conteste la réalité de la faute, devant la commission arbitrale et/ou les prud'hommes. Par ailleurs, les citoyens, les personnalités, les organisations qui s'estiment mis en cause par des articles de presse ou des reportages diffusés à la télévision ou à la radio ont la possibilité de porter plainte devant les tribunaux ou de demander un droit de réponse. La loi française punit la diffamation avérée ou les atteintes à la vie privée. Le SNJ-CGT estime pour sa

part qu'un grand nombre de journalistes n'ont pas les moyens de bien exercer leur métier. De récentes affaires d'écoutes téléphoniques mettent par exemple en lumière les difficultés d'enquêter en toute indépendance. Sans parler des pressions économiques, politiques et commerciales sur les rédactions.

Pourtant, le SNJ-CGT, comme d'autres syndicats de journalistes, est favorable à l'annexion de la charte de Munich de 1971 à la convention collective. Les syndicats patronaux, eux, s'y opposent farouchement...

Effectivement, beaucoup de journalistes – et surtout les jeunes entrant dans la profession – souhaiteraient avoir un texte de référence opposable à leurs employeurs. Ils ont souvent l'impression d'être seuls face aux pressions. L'annexion de la charte de Munich à la convention collective peut en partie répondre à leurs attentes. Mais cette annexion ne résoudra pas tous les pro-

blèmes. On le constate dans l'audiovisuel public, où elle est pourtant reconnue. Les chaînes publiques ne sont pas exemptes de tout reproche.

Reconnaissons toute de même que les dérapages sont moins fréquents dans l'audiovisuel public que dans le secteur privé...

Oui, mais c'est aussi grâce à l'extrême vigilance des syndicats, et en particulier du SNJ-CGT, premier syndicat dans cette entreprise. À France Télévisions, les journalistes sont représentés au comité d'entreprise et ils ont des délégués qui se préoccupent de ces questions. Car les problèmes de pratiques professionnelles et de déontologie sont aussi du ressort des CE, du simple fait que c'est toute l'entreprise qui est concernée par la qualité du média.

Aux Échos, où tu es journaliste, quel type d'intervention avez-vous porté en CE ?

Dernièrement, nous avons été alertés par le fait qu'une directrice générale de la régie publicitaire affirmait imposer à la rédaction la réalisation de dossiers aux thématiques ciblées et répondre ainsi aux attentes des annonceurs. C'était clairement mettre la rédaction aux ordres de la publicité. Nous avons interpellé la direction à ce sujet en CE, lui demandant de faire respecter l'indépendance des journalistes. La directrice s'est fait tancer, nous a-t-on répondu. Mais une vigilance s'impose à tout moment, et tous les salariés de l'entreprise doivent aider les journalistes à rester indépendants. Les syndicalistes ne sont ni des donneurs de leçons ni des juges. Ils sont là pour défendre les intérêts matériels et moraux des salariés. Et obtenir tous les moyens nécessaires à une bonne pratique de l'information. Nous ne sommes pas seuls dans cette bataille pour une information de qualité. Il existe des associations de lecteurs ou de téléspectateurs, de critique des médias qui partagent nos exigences. Mais nous sommes les seuls à pouvoir intervenir au quotidien dans les rédactions pour que le droit d'informer ne soit pas bafoué. ■

* Membre du bureau national du SNJ-CGT.

Misère des pigistes, pigistes de la misère

“Coacher” les journalistes pigistes qui galèrent ? C'est la solution qui a été préconisée lors d'un “apéro” dans un café parisien.

Par Jean Tortrat*

Jeudi 3 novembre s'est tenue une étrange et inquiétante initiative de la part de l'association Profession Pigiste. Elle avait organisé un « apéro pigiste » dans un café parisien, dont l'invitation proclamait : « Baisse des piges ? Coachez-vous. » Une journaliste, qui a travaillé vingt-sept ans à RFI et dit s'en être « sortie personnellement » grâce au coaching, a présenté à la cinquantaine de participants ses objectifs. Ces séances, dixit l'invitation, visent à « permettre de clarifier ses objectifs, mettre à jour ses contradictions et tracer une feuille de route : un bon antidote à la perte de confiance en soi ! » Ainsi, les pigistes qui ne trouvent pas de travail le devraient à leur « perte de confiance » en eux ? L'invitation précise également que « la démarche s'adresse à des personnes dont les revenus sont inférieurs ou égaux à 1 000 €. Moyennant une cotisation de 30 €, les “coachés” peuvent bénéficier de cinq à dix séances de coaching, étalées au maximum sur six mois. »

Et l'éthique dans tout ça ?

Présent à cette réunion, j'y ai posé quelques questions qui ont visiblement gêné l'assistance et les organisateurs. Outre

mon scepticisme quant à l'efficacité de la méthode (pour être modéré !), j'y ai aussi parlé d'éthique, en dénonçant le fait de tenter de gagner de l'argent avec le désespoir des pigistes. Les réponses oscillaient entre la gêne et la colère : « Si cela ne t'intéresse pas, tu peux t'en aller ! Personne ne t'oblige à rester ! » J'avais très nettement la sensation d'être présent à une assemblée de recrutement pour une secte.

Que des charlatans trouvent sur le terrain de la misère et de la carence d'emplois des victimes pour gagner de l'argent, rien de plus logique dans notre société marchande. Qu'ils arrivent à trouver des cautions dans leur entreprise, c'est beaucoup plus gênant. Les organisateurs vont même jusqu'à préciser que les pigistes tiennent, grâce au coaching, « une occasion à ne pas manquer : trouver sa force, au-delà de la crise ! »

Pour sa part, le SNJ-CGT a choisi de défendre sur le terrain les salariés précaires, les pigistes, dont les droits sont bafoués tous les jours. Notamment en menant campagne avec FO et la CNT pour l'abrogation du protocole d'étape pigistes (voir *Témoins* n° 45). ■

* Membre du bureau national du SNJ-CGT.